

26 aout 1942. Domme (Dordogne)

by Max Gutmann

La rafle des juifs avait commencé, à Paris et dans toute la zone occupée. Des rumeurs à ce sujet nous étaient parvenues et nous avons entendu quelques détails, puis les gens ont commencé à parler du fait que les déportations commenceraient aussi dans la zone inoccupée (dite Libre). Une fois de plus, nous avons ressenti l'anxiété, le sentiment d'être poursuivi, la peur. Encore une fois nous avons été effrayés par la vue des gendarmes, le bruit de chaque pas approchant de notre appartement nous rendait nerveux. En juillet/aôût, nous avons entendu parler de déportations, de camps d'internement et nous avons écrit à nos amis les Toodts pour en savoir un peu plus sur la situation. Ils nous ont parlé des déportations des camps qui avaient déjà eu lieu, et posé quelques questions: quand étions-nous venus en France et si j'avais été dans la Légion étrangère, et ils pensaient que Friedl devait faire connaître son état, c'est-à-dire sa grossesse. Ces questions ont rendu notre situation plus claire: nous étions en danger immédiat, puisque nous avions déjà entendu parler du jugements des tribunaux que les Juifs qui avaient immigré après 1936 seraient déportés. Nous avons déjà officiellement déclaré en février que nous n'étions venus en France qu'après le 1er janvier 1936.

La peur de ce qui nous attendait était paralysante. Toutes nos réflexions sur ce que nous devrions faire n'ont abouti à rien. Nous n'avions pas d'amis ou de connaissances qui pourraient nous aider, nous n'avions aucun moyen d'obtenir même des conseils utiles. Devrions nous partir? Mais où? Et Friedl était enceinte de six mois! Vers la Suisse? Était-il encore possible d'arriver jusque-là bas? Il nous semblait totalement invraisemblable qu'il soit possible de traverser la frontière illégalement. Certes, pendant la guerre, elle était très soigneusement gardée. Et les Suisses nous admettraient-ils même?

Dans notre nid douillet, nous n'avions aucune idée de ce qui se passait, et aucun moyen de le savoir par ailleurs. C'était impossible de voyager, et nous n'avions plus de connaissances dans des grandes villes où les gens risquaient d'être plus informés. Ainsi nous nous sommes assis dans l'isolement, naïfs et impuissants à Domme, et avons attendu anxieusement l'inévitable. De temps à autre, nous avons des pensées pleines d'espoir. Peut-être serions-nous tranquilles. Peut-être limiteraient-ils les déportations aux détenus des camps. Friedl, en tout cas, écrivit à Gretl à Zurich, en utilisant soigneusement des expressions cryptiques, sur notre situation, afin de savoir s'il y avait possibilité de fuite en Suisse. C'était tout ce que nous faisons et tout ce que nous pouvions faire, et ainsi nous avons vécu dans la peur et le tremblement jusqu'au 26 août.

Je me suis réveillé soudainement dans la nuit, dans l'incapacité de savoir si c'était à cause d'un coup à la porte ou d'un autre bruit. Je me suis assis à mi-hauteur et j'ai écouté. Encore une fois, quelqu'un a frappé à la porte de notre chambre. Friedl était sortie de son sommeil en sursaut. Une voix d'homme appela doucement depuis la porte: «Monsieur Gutmann!». J'ai ouvert la lumière, il était cinq heures.

De nouveau vinrent les coups. «Ouvrez, c'est la police!». J'ai commencé à trembler de peur. «La police», j'ai dit à Friedl. «Il faut ouvrir», dit-elle. Encore une fois, ils ont appelé de la porte. Avec mes bras tremblants, j'ai mis mon pyjama et j'ai ouvert la porte. Deux gendarmes se tenaient dehors. «Fermez la porte», a dit l'un d'eux. «Ta femme n'a pas à s'énerver. Tu dois venir avec nous!». « Mais pourquoi ? », ai-je demandé. «Tais-toi, tu n'es pas le seul! Habille-toi tranquillement, tu as une heure pour emballer tes affaires. Puisque ta femme est enceinte elle peut rester».

Je suis retourné dans la chambre, Friedl était en train d'enfiler son peignoir. La police est entrée dans la pièce derrière moi et a commencé à expliquer la situation à Friedl. «Vu votre état, vous pouvez rester ici. Mais si vous voulez, vous pouvez venir avec votre mari. Vous pouvez verrouiller l'appartement et nous prendrons soin des clés. Tout restera là où il est, vous pouvez être sûr que rien ne sera perdu». « Dois-je venir avec toi ? », m'a demandé Friedl. «Non non!». Pourquoi se porterait-

elle volontaire pour la déportation? Tout cela aurait été totalement inutile. Pour moi, cela n'aurait signifié aucun soulagement, alors que sa liberté aurait pu peut-être aider.

Je me suis lavé et habillé. Dans l'excitation je trouvais à peine mes vêtements, j'ai tout mélangé. J'ai discuté avec Friedl de ce que je devais emporter, trente kilos de bagages étaient autorisés. «N'en prends pas trop, ta femme peut toujours t'envoyer quelque chose plus tard», a déclaré l'un des policiers. Je me suis préparé pendant que Friedl faisait ma valise. Elle y a mis des sous-vêtements et de la nourriture. «Vous n'êtes pas autorisé à prendre un couteau ou un rasoir», a déclaré le policier. De toute évidence, ils prenaient toutes les précautions possibles. J'ai mis un costume léger d'été en coton. J'ai décidé de ne pas prendre un deuxième costume, cela ne semblait pas exactement la bonne chose pour une déportation vers la Pologne.

Alors ils vont me livrer aux Allemands», ai-je demandé au gendarme. «Non, non», répondit Vincent. «Inutile de dramatiser. Vous serez amené dans un camp, cela arrive à beaucoup de gens de nos jours. Peut-être qu'ils vont vous libérer bientôt.» C'était une tentative claire, de sa part, me calmer. «Tu étais prestataire, n'est-ce pas?», il a continué. Je lui ai montré ma carte d'identité militaire. Il l'a feuilleté et a demandé à son collègue Félix si une exception n'avait pas été faite pour les prestataires. Félix ne le pensait pas, mais ils décidèrent de vérifier le règlement à la gendarmerie. Félix est parti. «Je suis vraiment désolé que nous ayons dû venir rien que pour toi », m'a assuré Vincent. «Il y en a beaucoup d'autres ici dont nous aimerions nous débarrasser.» J'ai cru à son expression de sympathie... mais malheureusement elle n'avait aucune valeur pratique pour moi. «Quand êtes-vous venus en France?», a-t-il poursuivi. Il était clair qu'ils rassemblaient ceux qui avaient immigré après 1er janvier 1936. J'expliquai que j'étais venu après cette date, et qu'en plus j'avais commis la bêtise de faire une déclaration officielle il y a quelques mois, alors que d'autres, plus intelligents que moi, ne l'avait pas fait.

Félix est revenu de la gendarmerie. Rien n'était dit sur les «prestataires» dans la circulaire.

«L'état de santé de ma femme a-t-il à voir avec cela?», ai-je demandé. «Je suis désolé de ne pas avoir un certificat médical qui pourrait être utile». «Eh bien, disaient-ils, Friedl pouvait rester à la maison à cause de sa grossesse, mais on ne pouvait pas réveiller un médecin à cette heure dans ce but.» J'ai répété que je voulais avoir avec moi une confirmation de sa grossesse. Ils ont décidé que la gendarmerie me donnerait un tel certificat, il était important pour moi de pouvoir prouver tout ce qui pouvait peser dans la balance comme une circonstance atténuante. Dans une situation comme celle-ci, on s'accroche même à une paille. J'ai essayé de me convaincre qu'il n'irait pas jusqu'à l'expulsion, et envisagerait d'autres possibilités. Nous sommes allés à la cuisine où, entre-temps, Friedl avait préparé du café sur le petit réchaud à alcool. Je me suis forcé à boire une tasse et manger un petit morceau de pain. Je n'avais pas beaucoup d'appétit. Friedl a offert aux gendarmes un cognac qu'ils acceptèrent volontiers. Ils étaient empressés de partir. Friedl voulait que je prenne tout l'argent. «Tout l'argent » s'élevait à quelques milliers de francs. Cela aurait été insensé. Elle ne pouvait pas être sans argent, alors que cela ne m'aiderait probablement pas, mais serait très probablement confisqué. J'ai empoché mille francs.

Puis vint l'adieu, dont nous savions tous les deux qu'il pourrait être pour toujours. Mon agitation avait monté la tension d'un cran. Nous nous sommes embrassés une fois de plus. «Tu ne dois pas perdre la tête, même si tu vas en Pologne», me déclara Friedl. «Non, je ne le ferai pas, quoi qu'il arrive.» Rien n'était définitif, après tout, jusqu'à la fin. A cette époque, la déportation, pour nous signifiait la Pologne, mais nous n'avions pas encore entendu parler des camps d'extermination.

J'ai pris ma petite valise et avec les gendarmes j'ai descendu les escaliers devant notre appartement. Le portail était ouvert, et je le fixai un instant. Qui l'avait ouvert, comment les gendarmes étaient passés premièrement?

Je me suis retourné, Friedl se tenait derrière la porte. Je me sentais terriblement désolé pour elle.

L'aube pointait, nous avons longé la Grande Rue à travers la place de la Halle jusqu'à la Gendarmerie. Domme dormait encore et nos pas résonnaient au petit matin. Au bureau de la Gendarmerie, je devais encore signer ma convocation. Le gendarme de garde avait confirmé sur ce document que ma femme était enceinte de six mois. Une petite camionnette attendait. Le long de

ses parois intérieures se trouvaient deux long bancs. Tout ça pour un seul homme? Je suis monté, Vincent s'est assis en face de moi, Félix s'est assis à côté du chauffeur.

La camionnette a démarré au travers de Domme où pas une seule âme n'était encore visible, puis sortie par la porte médiévale: la porte Del Bos. Nous avons continué, et j'ai essayé de retenir tout ce que je pouvais de cette petite ville endormie, reposante, perdue au fond de la France, une ville que j'avais appris à aimer et qui était devenue un peu ma patrie. J'ai reçu cette idée que je pouvais voir tout cela pour la dernière fois.

Sur la route de Sarlat j'ai étudié le paysage attentivement et avec des yeux neufs. J'ai essayé de mémoriser chaque arbre, chaque buisson, chaque détour de rue, chaque maison, afin que je puisse le garder avec moi dans un lieu inconnu et vers un avenir menaçant. Jamais auparavant je n'avais autant apprécié ce voyage qu'en ce matin frais et magnifique d'été où j'allais probablement perdre tout ce qui m'était devenu cher. De temps en temps j'ai parlé avec Vincent, d'une petite conversation vide de sens sur le pays, sur les gens de Domme, de la ville même de Domme, mais rien de ce qui m'attendait.

A Sarlat, nous nous sommes arrêtés au commissariat, et deux jeunes femmes sont montées. Deux Polonaises. Le mari d'une d'elle était là et embrassa sa femme en guise d'adieu, il resta en arrière.

Un gendarme de Sarlat aussi est monté dans la camionnette, donc il y avait un fonctionnaire pour chaque prisonnier. J'ai échangé, avec les deux femmes par des questions habituelles - le mari de l'une était un ancien membre de la Légion étrangère, l'autre était gentil, et ainsi de suite ils ont échappé aux arrestations pour lesquelles leurs femmes ont également été sorties de leur lit à cinq heures du matin.

A Salignac, trois jeunes hommes ont été amenés par les gendarmes. C'étaient des Autrichiens d'une «Compagnie de Travailleurs Etrangers» qui travaillaient dans une mine de charbon de la région et avaient été arrêtés sur le lieu de leur travail. L'un des prisonniers était accompagné de sa femme. Elle pouvait rester à Salignac car elle était encore souffrante d'une blessure qu'elle avait contractée lors d'un raid aérien en 1940. Elle tenta de reconforter son mari en lui disant de ne pas s'inquiéter et qu'elle prendrait soin d'elle. L'arrêt a été court, nous avons roulé plus loin, nous étions censés arriver à Terrasson. Les pensées de chacun tournaient autour de son destin personnel, devenu un sort commun à nous tous. Nous avons parlé de ce qui nous attendait, un peu prudemment, de peur de «conjurer le diable». Les policiers ne savaient rien. «On va vous mettre dans un camp!» Une des femmes polonaises se plaignait continuellement de se sentir mal; c'était juste un petit acte destiné à impressionner les gendarmes qui, pour leur part, ne s'en souciaient que très peu.

Les gendarmes de Domme (Félix et Vincent) sont finalement descendus à Sarlat, et deux gendarmes de Sarlat sont montés. Nous avons continué jusqu'à Terrasson où nous avons fait une halte pour embarquer deux autres «prisonniers». Puis un camp d'internement (Saint-Pardoux-La-Rivière, à 50 km au nord de Périgueux), construit au début de la guerre pour les prisonniers de guerre allemands, qui bien sûr ne s'est jamais concrétisé. Il y avait plusieurs baraquements capables d'accueillir quelques centaines de prisonniers avec des sacs de couchage de paille, encore inutilisés, et une autre caserne à l'arrière contenant tout ce qui pouvait être nécessaire. A notre arrivée, de nombreux prisonniers s'y trouvaient déjà, la plupart d'entre eux venant de Dordogne. C'étaient tous des réfugiés juifs d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne et d'autres pays, tous apparemment arrivés en France après le 1er janvier 1936.

Le camp semblait bien organisé, certaines infirmières étaient déjà là apparemment pour montrer à quel point les autorités françaises pouvaient être humaines. Il y avait deux cuisines de campagne militaires occupées à préparer le dîner pour nous. Je suppose qu'il y avait 120 à 150 personnes dans le camp, hommes, femmes, jeunes et vieux.

Nous avons commencé à nous parler, naturellement principalement de ce qui allait nous arriver. Beaucoup croyaient qu'ils nous garderaient dans un camp d'internement français, mais d'autres prédisaient que nous serions remis aux autorités d'occupation allemandes. Après le repas nous nous sommes regroupés devant la caserne et j'ai rejoint un groupe dont un jeune employé de la préfecture faisait parti. Lorsque je suis arrivé, ils parlaient de la probabilité de libération, une possibilité à laquelle je n'avais même pas pensé. Un homme a prétendu savoir que les parents avec des enfants

de moins de dix-huit mois seraient libérés, ce à quoi l'employé français a répondu :«Cela montre que vous ne savez rien, nous allons libérer les parents d'enfants âgés de moins de deux ans ». Je me suis joint et j'ai demandé :«Qu'est-ce que cela concerne les familles qui attendent un enfant?»

L'employé : «Qu'est-ce que tu veux dire?» «Eh bien, ma femme est enceinte.» «Est-elle ici?» «Non, mais dans mes papiers il y a une confirmation de ce fait par la Gendarmerie de Domme.»

L'employé: «Eh bien, si c'est vrai, je te libère demain». J'ai été secoué jusqu'au cœur, j'ai serré la main de l'homme, et l'embrassa presque. Nous avons parlé encore un peu de libération et de non-libération, et finalement nous avons dû entrer dans le baraquement pour se coucher sur nos sacs de paille. C'était une longue nuit parce que je pouvais à peine dormir, les pensées sur ce qui pourrait réellement arriver m'empêchaient de dormir. Nous avons dû nous lever entre cinq et six heures du matin, puis il y eu le petit déjeuner avec du café et, étonnamment, autant de pain que l'on désirait. Ensuite nous avons dû nettoyer nos baraquements. Nous parlions continuellement de ce qui allait nous arriver. Quand je sortis, j'aperçu une longue file d'attente de plusieurs de mes codétenus. J'ai appris qu'il y avait «Commission de triage» de la préfecture dans l'un de baraquements, qui décidait ceux qui devait être libéré. Naturellement, tout le monde faisait la queue, mais la file n'avancait que très lentement. Enfin un employé est sorti du baraquement «officiel» pour dire que la commission n'entendrait que ce qui suit, c'est à dire les prisonniers:

Âge : plus de 65 ans ou moins de 16 ans

Parents avec enfants de moins de deux ans

Hommes ayant servi dans la Légion Étrangère et leurs familles

Ceux qui ont des maladies graves.

Beaucoup ont quitté la file d'attente, puis l'employé avec qui j'avais parlé la veille au soir m'a vu et il m'a crié d'aller en tête de file. Peu de temps après, la porte du baraquement s'ouvrit et un prisonnier, élégamment vêtu, est sorti à côté d'un employé qui lui criait: «Sortez d'ici, vous pensez pouvoir continuer à faire du marché noir? C'est fini!» Puis j'ai été appelé. Derrière une table était assis un employé avec une secrétaire, il m'a demandé mon nom et a dit ; «Ah, c'est le mari enceint!» Et puis il a ajouté: «Je suis très heureux de pouvoir vous libérer!» J'ai reçu un bon de sortie, et l'employé qui peu de temps auparavant accompagnait le prisonnier précédent m'a embrassé sur les deux joues et m'a dit: «Bonne chance! Rentrez chez vous et faites plein de bébés, mais enregistrez-les immédiatement comme citoyens français !» J'étais très secoué et incroyablement heureux. Même si les employés interprétaient manifestement le règlement assez généreusement, très peu de prisonniers ont été relâchés.

Nous avons déjeuné, puis le petit groupe de prisonniers libérés, pouvait se rendre à la gare. Là, nous avons attendu le train qui nous emmenait à Périgueux. Mes pensées étaient constamment avec Friedl, et mon problème était de savoir comment l'informer. Une fois à Périgueux, naturellement je me rendis aussitôt chez nos amis les Sachs. Il était environ 16 heures et nos amis étaient heureux et surpris de me voir. Friedl les avait informés par téléphone de mon arrestation et leur avait dit en même temps qu'elle arrivait à Périgueux pour éventuellement travailler à ma libération auprès de la préfecture, ou du moins pour savoir ce qu'elle pourrait faire à ce sujet. Le train de Friedl devait arriver dans une heure et Alfred Sachs arriva à la gare avec moi. Alors que Friedl descendait du train, Alfred s'approcha d'elle pour lui annoncer d'abord doucement la nouvelle de ma libération, afin d'éviter des chocs supplémentaires. Puis je suis apparu et nous étions de nouveau ensemble. Nous avons séjourné cette nuit-là chez nos amis et le lendemain, retour à Domme où nous avons eu un accueil inattendu.

C'était vers le soir entre 16h00 et 17h00 que nous passions la Porte des Tours, mais de là il nous a fallu près d'une heure et demie avant de pouvoir rentrer chez nous. Normalement, la marche prenait à peine cinq minutes, mais tous ceux qui nous ont vus sont venus exprimer leur joie de mon retour et leur indignation au sujet de mon arrestation. Les gens sont sortis de chez eux pour me saluer, et il semblait que toute la petite ville était outrée par mon arrestation.